

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 01 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale de Lezoux, après convocations légales en date du 25 mars 2025, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Elyane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mr Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Gilles BERGAMI	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mr Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. Bernard FRASIAK
Mr Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUE
Mme Catherine MORAND	M. Antoine LUCAS
Mr Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mr FRASIAK Bernard
- Mme TARTRY-LAVEST Agnès donne pouvoir à Mme EXBRAYAT Sylvie
- Mme LACHAMP Patricia donne pouvoir à Mr DAUDUIT Cédric
- Mr MARQUET Gilles donne pouvoir à Mme GRANET Elyane
- Mme FORESTIER Annick donne pouvoir à Mr PEYNON Daniel
- Mr FERRIER Romain donne pouvoir à Mme MARMY Marie-France
- Mme ROCHE Sylvie donne pouvoir à Mme MORAND Catherine

Absents : Mme Isabelle GROUIEC, Mr René BROUSSE

**VOTE: En exercice : 35 Présents : 27 Représentés : 7 Votants : 34**

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : pole de ressources intercommunal – demande de co-financement cttd

## **POLE DE RESSOURCES INTERCOMMUNAL – DEMANDE DE CO-FINANCEMENT CTDD**

- VU le code général des collectivités territoriales
- VU le Projet de territoire, approuvé le 4 mars 2025
- VU le contrat CTDD 2023-2026 (contrat territorial de développement durable)
- VU l'actualisation du CRTE

Madame la Présidente rappelle l'acquisition en 2023 par la communauté de communes de l'immeuble Duchasseint, situé au cœur du centre-ville de Lezoux. Ce lieu a vocation à devenir pôle de ressources intercommunal regroupant les services intercommunaux actuels (dont l'Espace France Services) et à venir destinés à la population. Tout en préservant et valorisant sa richesse patrimoniale, la réhabilitation de l'immeuble Duchasseint a été conçue, via le marché de maîtrise d'œuvre, avec pour objectif de disposer d'un bâtiment vertueux, engagé dans la transition écologique.

Ce projet structurant inscrit au Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE), a été retenu en 2023 dans le plan d'actions de la Convention-cadre Petites Villes de Demain. Il est intégré au Projet de territoire au sein de première ambition « Consolider l'offre de services et d'équipements structurants ».

Le Conseil Départemental a renouvelé sa volonté d'accompagner les intercommunalités dans la réalisation de leurs projets, à travers la signature d'un nouveau Contrat Territorial de Développement Durable (CTDD), couvrant la période 2023-2026. La « réhabilitation et restructuration d'un bâtiment en vue d'accueillir le pôle de ressources intercommunal », est l'un des projets retenus pour recevoir le soutien financier du Conseil départemental.

Aussi, la Communauté de communes sollicite auprès du Conseil Départemental un co-financement d'un montant de 500 000 € pour la réalisation de ce projet. En 2025, elle a sollicité ou sollicitera le concours des autres financeurs pour les subventions et modalités de financements inscrites au plan prévisionnel de financement

Le plan prévisionnel de financement est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Postes de dépense	Coût HT €	Postes de recettes	Taux	Montant HT €
Coût total estimatif des travaux (estimatif phase pro)	3 757 000 €	DETR/DSIL 2025 (sollicité)	20% de l'assiette de travaux liés à la rénovation énergétique	381 168 €
<i>Dont assiette de travaux liés à la rénovation énergétique et travaux induits</i>	1 905 840 €	Fonds vert 2025	20% de l'assiette de travaux liés à la rénovation énergétique	381 168 €
		CONSEIL DEPARTEMENTAL - CTDD		500 000 €
		AURA - Construire ou rénover un bâtiment avec du bois local – Plan forêt-bois 2023-2027	20% de 280 000 € (charpente + mobilier)	56 000 €
		ADEME - Fond chaleur ADEME	450€*40 MWh	18 000 €
		CONSEIL DEPARTEMENTAL - Soutenir le développement de la filière bois-énergie	50 €/ MWh EnR bois-énergie produits soit 50€*40MWh produits	2000 €
		CCEDA fonds propres (si maximum FEDER)		1 898 533.62€
		FEDER ( <i>sous réserve de taux de financements des autres financeurs liés à la rénovation énergétique</i> )	Forfait maximum (1 109,02m <sup>2</sup> SHON * 469€ HT)	520 130,38€
<b>TOTAL</b>	3 757 000 €	<b>TOTAL</b>		3 757 000 €

Par conséquent, Madame la Présidente propose au conseil communautaire :

- D'autoriser Madame la Présidente à solliciter le co-financement au titre du CTDD auprès du Conseil Départemental du Puy de Dôme,
- De signer tous documents afférents à cette demande de financement.

**AR Prefecture**

063-246301097-20250401-20250401\_20-DE  
Reçu le 03/04/2025

CCEDA  
CC 01.04.2025  
(20)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,  
Fait et publié à Lezoux, le 03 avril 2025  
Signé par Jean-Louis DERBIAS,  
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme  
Fait et publié à Lezoux, le 03 avril 2025  
Signé par Elisabeth BRUSSAT,  
Présidente

